

EXEMPLE DE LIBELLÉ DE LEGS



LEGS PARTICULIER

« Je lègue au “ Club des petits déjeuners du Canada/Breakfast Club of Canada ”, organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada sous le numéro 866073133 RR0001, la somme de _____ \$ afin de répondre à ses besoins les plus prioritaires. »

Ou dans l'éventualité que le donateur souhaite que son don soit capitalisé :

« Je lègue au “ Club des petits déjeuners du Canada/Breakfast Club of Canada ”, organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada sous le numéro 866073133 RR0001, la somme de _____ \$ (ou s'il s'agit d'un bien précis le décrire) afin qu'elle fasse partie du Fonds de bienfaisance du Club ».

LEGS RÉSIDUAIRE

« Je lègue au “ Club des petits déjeuners du Canada/Breakfast Club of Canada ”, organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada sous le numéro 866073133 RR0001, la totalité (ou une partie) du résidu de mes biens meubles et immeubles, une fois payés mes dettes et les legs particuliers prévus au présent testament, afin de répondre à ses besoins les plus prioritaires. »

Ou dans l'éventualité que le donateur souhaite que son don soit capitalisé :

« Je lègue au “ Club des petits déjeuners du Canada/Breakfast Club of Canada ”, organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada sous le numéro 866073133 RR0001, la totalité (ou une partie) du résidu de mes biens meubles et immeubles, une fois payés mes dettes et les legs particuliers prévus au présent testament, afin qu'elle fasse partie du Fonds de bienfaisance du Club ».

LEGS UNIVERSEL

« Je lègue l'ensemble des biens meubles et immeubles dont je serai propriétaire à mon décès au “ Club des petits déjeuners du Canada/Breakfast Club of Canada ”, organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada sous le numéro 866073133 RR0001, afin de répondre à ses besoins les plus prioritaires. »

Ou dans l'éventualité que le donateur souhaite que son don soit capitalisé :

« Je lègue l'ensemble des biens meubles et immeubles dont je serai propriétaire à mon décès au “ Club des petits déjeuners du

Canada/Breakfast Club of Canada », organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada sous le numéro 866073133 RR0001, afin qu'il fasse partie du Fonds de bienfaisance du Club ».

RECOMMANDATION EN CAS D'AFFECTATION DU DON

Le Club des petits déjeuners mettra tout en œuvre pour respecter les volontés du donateur. Dans le cas où le donateur souhaite que son don soit affecté à des fins particulières, nous vous recommandons de prévoir une clause testamentaire qui permettrait au conseil d'administration du Club des petits déjeuners d'affecter le don différemment tout en tenant compte de la volonté et de l'intention initiale du donateur dans l'éventualité où la désignation du don devenait non-pertinente ou impossible à cause de modifications majeures ou exceptionnelles.

NOM LÉGAL

Le nom que vous devriez inclure dans votre testament pour faire un legs est « Club des petits déjeuners du Canada/ Breakfast Club of Canada ».

Numéro d'enregistrement de l'organisme : 866073133 RR0001



Pour de plus amples renseignements

Courriel : dons.planifies@clubdejeuner.org

Sans frais : 1 888 442-1217, poste 3345

Téléphone : 450 641-3230, poste 3345

Télécopieur : 1 877 786-3220

Clause de non-responsabilité — Les renseignements ci-dessus sont destinés à fournir des informations générales et ne doivent pas être interprétés comme des conseils juridiques ou professionnels. Ce document ne doit pas être utilisé sans avoir été préalablement consulté par vos propres conseillers juridiques ou financiers pour déterminer votre situation de planification financière et successorale.